

nants d'un homme, jusqu'à ce que le cri public avertisse que la mesure est comble.

Et c'est pourquoi, depuis qu'on voit à l'œuvre M. Duruy, touchant à tout, changeant tout avec cette espèce d'activité fébrile qui lui laisse quelquefois si peu le temps de la réflexion, bien des hommes graves ont redouté, et signalé comme désastreux, son passage au ministère.

Quoi qu'il en soit, voilà donc les jeunes filles de quatorze à dix-huit ans, livrées pendant quatre années, une ou deux fois par jour, à l'enseignement éloquent, séduisant, savant, des professeurs de nos lycées.

Voilà une jeune fille assidue aux leçons d'un jeune professeur à la parole vive, brillante, enlevant son facile et mobile auditoire. Les cahiers de la jeune fille arriveront au jeune homme et reviendront à la jeune fille, corrigés et annotés par lui. Et tout cela paraît simple, très-simple à M. Duruy, et, dit-il, "nos trois mille professeurs sont tout prêts."

Eh bien, moi, moins innocent, je ne trouve rien de tout cela si simple. Je permets à des prêtres de parler de Dieu, de Dieu seulement, et de la perfection chrétienne, en chaire, devant l'autel. Je ne leur demanderais pas et ils refuseraient de faire des classes de littérature et d'éloquence à des jeunes filles.\*

Un avocat, porté par son talent et par nos révolutions jusqu'aux sièges les plus élevés de la justice, proposait autrefois une prime, dans chacun de nos villages, aux instituteurs qui épouseraient des institutrices : quelle prime donnera-t-on aux jeunes professeurs qui épouseront leurs élèves ? — A quel degré le besoin d'innover peut-il conduire un homme, et l'aveugler sur ce qui blesse toutes les délicatesses !

Quant à moi, je respecte autant que qui que ce soit nos honorables professeurs de l'Université ; je rends hommage à leur vie laborieuse, austère, désintéressée ; et je suis heureux de compter parmi eux de nombreux et excellents amis. Mais enfin, comme disait M. de Maistre, on ne fait pas injure à un homme en lui disant simplement vous êtes un homme.

## VI.

Et ce qu'il y a encore ici de plus étrange, monseigneur, c'est le but que se propose M. le ministre de l'instruction publique.

Il le dit lui-même : c'est pour suppléer à tout ce que l'éducation donnée dans la famille par le père et par la mère, et à l'église par les ministres de la religion, a, selon lui, de pauvre et d'insuffisant.

Cette éducation paternelle, maternelle et religieuse est, en effet, bien

\* Un honorable ecclésiastique, me dira-t-on, l'abbé Gaultier, l'a bien fait. — Oui, sans doute, et d'honorables laïques aussi. Mais de ce que certaines circonstances particulières ont permis d'accepter comme exception, à l'organisation de M. Duruy, il y a un abîme.